

Amiens, le 14 septembre 2022

**Dossier suivi par :**

Valdémair DO PAÇO  
IEN Sciences et Techniques  
Industrielles  
[valdemar.do-paco@ac-amiens.fr](mailto:valdemar.do-paco@ac-amiens.fr)  
03 22 82 39 11

Réf. VDP/SL  
2022-2023 n°004

**Rectorat de l'académie d'Amiens**  
20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Valdémair DO PAÇO  
Jean-Marc STRUB  
Yann DOYEN  
Inspecteurs de l'Éducation Nationale  
Sciences et Techniques Industrielles

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement  
de lycées professionnels

Mesdames et messieurs les directeurs de SEGPA

Mesdames et messieurs les enseignants  
en SEGPA « Champ Habitat »

## **Objet : lettre de rentrée SEGPA « Champ Habitat »**

À l'occasion de cette rentrée scolaire 2022, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans l'académie et une année scolaire faite de réussites et de satisfactions professionnelles.

Nous tenons à souligner l'engagement des équipes pédagogiques dans leur établissement, au sein de l'académie ou encore au niveau national.

### **L'actualité SEGPA « Champ Habitat » :**

Une réunion en visioconférence à destination des Directrices et Directeurs de SEGPA s'est tenue le mercredi 8 juin 2022, et avait pour objectif d'aborder les points suivants sur les plateaux techniques des champs professionnels, Espace Rural et Environnement, Habitat et Production Industrielle :

- Rappel des objectifs de l'enseignement adapté en SEGPA dans les trois champs ;
- Notions de sécurité sur les plateaux techniques ;
- Bilan des visites de contrôle en SEGPA (Nathalie Bury, ISST) ;
- Préconisations par champ professionnel.

Des ressources pédagogiques SEGPA sur ces points sont à votre disposition en pièces jointes et aux liens ci-dessous :

Au national :

<https://eduscol.education.fr/1184/sections-d-enseignement-general-et-professionnel-adapte>

En académie :

<http://sti.ac-amiens.fr/spip.php?rubrique261>

### **Quelques points de vigilance :**

L'élève de SEGPA étant un collégien à part entière, sa scolarité vise l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Si les activités pédagogiques proposées visent des objectifs pédagogiques inscrits dans une progression exprimée au regard des compétences du référentiel de compétences du champ habitat, elles doivent également faire référence aux compétences attendues du socle commun de connaissances, de compétences et de culture du cycle 4.

En effet, l'enseignement de « **découverte professionnelle** » contribue, comme les autres disciplines, à la construction des compétences dans les cinq grands domaines du socle sur 8 composantes.

Le niveau de maîtrise de ces compétences est pris en compte via le LSU :

- pour l'attribution du DNB Pro,
- pour l'obtention du CFG (compétences du cycle 3),
- pour l'affectation des élèves via AFFELNET.

D'autre part, la scolarité en SEGPA doit également permettre aux élèves de se situer progressivement dans la perspective d'une formation professionnelle diplômante qui sera engagée à l'issue de la classe de troisième, soit sous statut scolaire soit par la voie de l'apprentissage.

Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans les réflexions engagées ou dans les démarches à mettre en œuvre.



Valdémair DO PAÇO



Jean-Marc STRUB



Yann DOYEN